

S/S
REPUBLIQUE DE GUINEE

TRAVAIL-JUSTICE-SOLIDARITE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

N° 006 /PRG/85

-: () R D O N N A N C E :-
/ E PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU la déclaration de prise effective du Pouvoir par l'Armée en date du 3 AVRIL 1984 ;
VU la Proclamation de la 2ème République ;
VU l'Acte n°001/CMRN/84 du 5 Avril 1984, portant nomination des Membres du Gouvernement de la République ;

-: () R D O N N E :-

ARTICLE 1er/- Une bourse de stage en ITALIE d'une durée de 5 mois sur la Gestion des Ressources en Eau, est accordée à Monsieur FODE MOUSSA CAMARA, Ingénieur Electro-technicien en service au Secrétariat d'Etat à l'Energie.

ARTICLE 2/- Les frais de Stage, d'entretien et de transport (Aller-retour) sont à la charge du Gouvernement ITALIEN.

ARTICLE 3/- La présente Ordonnance sera enregistrée et publiée au Journal Officiel de la République.-

CONAKRY, LE 5 JANVIER

1985.



-: COLONEL LANSANA CONTE :-